

Sujet : [INTERNET] Enquete publique renaturation de la Bourbre

De : > ph-lesbuisseries (par Internet) <ph-lesbuisseries@

Date : 03/07/2021 14:01

Pour : ddt-se-observations-ep-g7@isere.gouv.fr

Copie à : alagoutte <alagoutte@capi38.fr>

Suite à la parution de la mise à l'enquête publique de La renaturation de la Bourbre , je tiens juste a préciser que pour l'agriculture locale , l'abaissement du niveau actuel de La Bourbre est absolument obligatoire .Jusqu'en 2014 les parcelles longeant la rivière étaient toutes cultivées, suite au non entretien des digues du Bion par le SIM une brèche a permis à l'eau d'envahir toute cette zone .Zone à haute valeur agronomique .

De plus la montée des eaux a pour eu cause l'abandon de l'exploitation des parcelles au Sud de l'A43 qui ont été semées en herbe (plus de 10 ha)

Cette mise en herbe s'est faite sans aucun accompagnement financier et a été supportée entièrement par l'exploitant.

Par conséquent les futurs travaux devront prendre en compte ces phénomènes d'inondation au SUD de l'autoroute car dans un contexte de disparition du foncier agricole sur le secteur le fait de laisser des zones comme celles ci est une hérésie pure .

Tout le monde parle de la conservation de l'agriculture locale , voilà un exemple frappant.

Si vous voulez encore quelques agriculteurs sur les secteur pensez un peu plus a eux.

Philippe MEUNIER

EARL DES BUISSIÈRES.